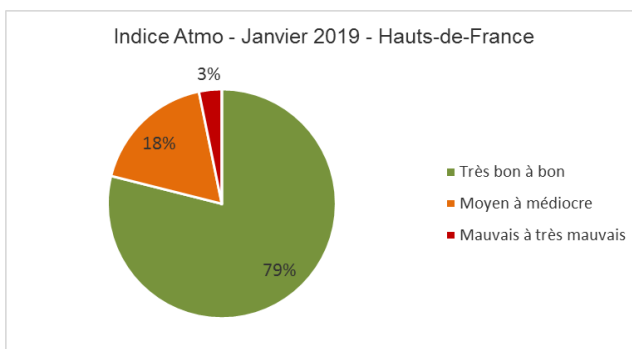


Janvier 2019

Une qualité de l'air qui se dégrade légèrement

En janvier, la qualité de l'air de la région Hauts-de-France s'est légèrement dégradée par rapport au mois précédent : 79% des indices ont été bons à très bons (contre 81% en décembre 2018). Plusieurs agglomérations de la région, hormis dans le département de l'Aisne, ont été touchées par des indices « mauvais » (indices 8), les 21 et 24 janvier, en raison de concentrations élevées en particules en suspension PM10.



66

L'indice Atmo est un indicateur journalier de la qualité de l'air, défini sur une échelle de 1 à 10 ; plus l'indice est élevé, plus la qualité de l'air est mauvaise.

Concentrations maximales

	Maximum (µg/m³)*	Station / influence	Date Heure TU	Valeur réglementaire
Dioxyde de soufre	369,9	Grande-Synthe (59) / industrielle	11/01 à 19h	Valeur limite : 350 µg/m³ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an
Dioxyde d'azote	137	Roubaix Serres (59) / trafic	21/01 à 9h	Valeur limite : 200 µg/m³ en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an
Ozone	87,6	Sangatte (62) / fond**	02/01 à 2h	Objectif à long terme : 120 µg/m³ en moyenne sur 8 heures glissantes
Particules PM10	71,5	St-Pol-sur-Mer (59) / fond**	08/01	Valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
Particules PM2.5	48,7	Creil (60) / fond**	21/01	Recommandation de l'OMS : 25 µg/m³ en moyenne journalière

*µg/m³ : microgramme (1.10⁻⁶ g) par mètre cube

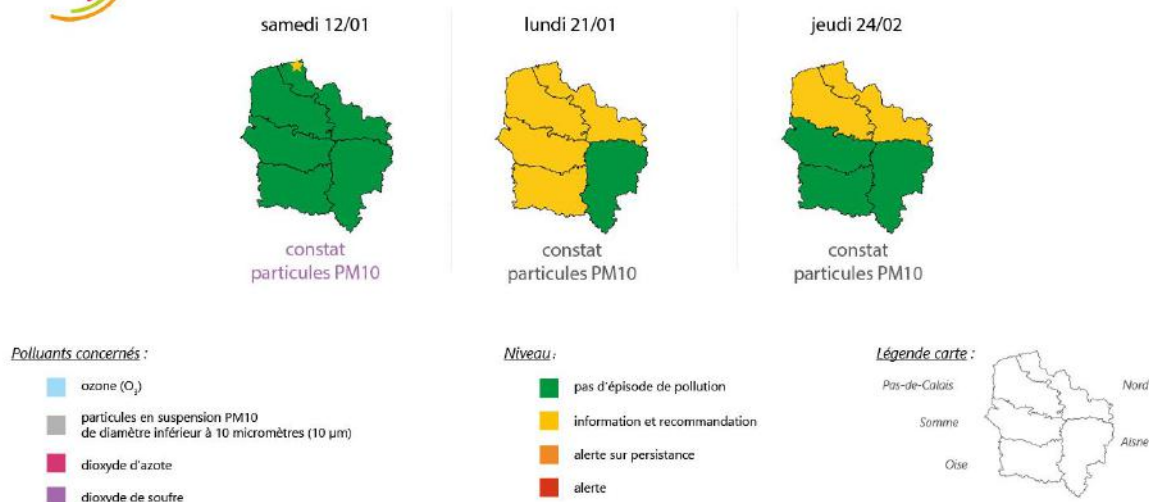
**fond : pollution ambiante, qui n'est pas sous l'influence d'une source d'émission particulière

Les données validées présentées sont susceptibles d'être modifiées lors d'une validation trimestrielle. Ces données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L.122-1 et L.122-2 du code de la propriété intellectuelle). Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'Atmo Hauts-de-France et doit mentionner, dans tous les cas, « source : Atmo Hauts-de-France ».

Épisodes de pollution

2019

Épisodes de pollution dans les Hauts-de-France



La région Hauts-de-France a connu trois épisodes de pollution (niveau d'information et de recommandation) durant le mois de janvier. Un épisode de dioxyde de soufre a concerné la commune de Grande-Synthe le 12 janvier. Les deux autres épisodes du mois sont liés à des niveaux élevés en particules, ayant pour origines la combustion de biomasse (chauffage au bois notamment), le trafic, accompagnés par des conditions météorologiques qui n'ont pas permis aux polluants de se disperser.

Un épisode de pollution est caractérisé comme tel dès lors qu'un niveau est susceptible d'être dépassé pour le jour même ou le lendemain. Les quatre polluants soumis à cette réglementation sont : les particules en suspension PM10, l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre.

La procédure nationale définit deux niveaux réglementaires en concentration dans l'air à ne pas dépasser, pour chacun des polluants :

- 1^{er} seuil : information et recommandation,
- 2^{ème} seuil : alerte (plus haut niveau du dispositif)

[En savoir plus](#)